



Calendrier

Septembre

Les choses sérieuses ne reprenant qu'en Octobre (et il faut dire aussi que Maurienne Généalogie accueille surtout des gens dont l'âge permet le choix des dates de vacances, en privilégiant les plages désertes et les températures plus clémentes de septembre que du mois d'août !) septembre sera encore un mois de permanences rencontre au local, sauf en ce qui concerne la « Paléo-Lecture d'actes » qui reprendra le 18 septembre.

Septembre

Mercredi 18/9 Paléo lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufreney

Octobre

Mercredi 2/10 Permanence rencontre local tous 17h30

Bénévoles

Mercredi 9/10 Dépannage débutants local adh 17h30

Jo Duc

Jeu 10/10 Dépannage Latin local adh 17h30

Pierre Blazy

Samedi 12/10 Cours Paléo local inscrits 9h00

Bruno Gachet

Mercredi 16/10 Paléo lecture d'actes local adh 17h30

Jean Marc Dufreney

Jeu 17/10 Relevés Dépouillements local adh 14h30

Désiré Marcellin, Thierry Deléan

Jeu 17/10 Formation Débutants local adh 17h30

Josette Limousin, Odile Romanaz, Pierre Gret

Mercredi 23/10 Permanence Rencontre local tous 17h30

Bénévoles

Mercredi 30/10 Permanence Rencontre local tous 17h30

Bénévoles

C'est la rentrée !

C'est un peu l'époque incertaine où l'on n'est plus tout à fait en vacances mais où l'on n'a pas encore repris le collier. Histoire de tempérer un peu l'enthousiasme vacancier des enfants, on les a entraînés dans les supermarchés pour choisir cahiers, crayons, cartables ou autres fournitures qui ne danseront qu'une seule saison.

A Maurienne Généalogie, notre école va aussi reprendre ses cours, et en particulier les cours de paléographie pour lesquels notre Président Jean Marc nous a transmis le message suivant :

« J'espère que l'été se passe bien pour vous tous. Afin de confirmer votre inscription aux prochains cours, **je demande aux "anciens" de m'envoyer un chèque d'acompte de 30 €, la régularisation se**

faisant lors du premier cours, soit le samedi 12 octobre. Coût final aux alentours de 70 €, en fonction du nombre de participants. Je rappelle également que ce premier cours sera gratuit et ouvert à tous, à titre de découverte de l'activité. Pour des raisons d'organisation, merci toutefois de me signaler votre intention à cet égard.

Les cours se dérouleront à la salle polyvalente de Villargondran, les deuxièmes samedis de chaque mois, de 9 h à 12 h. Le calendrier prévisionnel est donc le suivant :

- 12/10/2019

- 09/11/2019

- 14/12/2019

- 11/01/2020

- + quatre autres dates en 2020. »

Mais cette classe n'est pas la seule à reprendre ses travaux à cette occasion. Début octobre, la petite classe des débutants va aussi reprendre le collier pour assimiler le B-A BA de la généalogie Ils auront au moins la chance de démarrer avec des bases solides ce qui n'a pas été, jusqu'ici, le cas de tout le monde mais le progrès, c'est aussi cela.

Le message étant passé, il reste à souhaiter que les participants soient nombreux, attentifs et assidus.

Géné@FontcouVill

A l'évidence, les opérations « Géné..... » sont une réussite. Il y a quelques lustres, Jean Marc avait ouvert le bal avec GénéAlbiez. Ont suivi GénéStSo, puis GénéSaintJu, puis GénéChatel puis enfin, ce week end des 3 et 4 août, Géné@FontcouVill à Fontcouverte et Villarambert.

Après un samedi matin plutôt maussade et quelque peu décourageant (Alain Taravel, maître d'œuvre de l'opération, était plutôt pessimiste devant les deux visiteurs de la matinée !) la fréquentation a



L'inauguration

bondi samedi après midi et tout le dimanche. Le samedi après midi, Alain Taravel, Jean Marc Dufreney, Louis Paulin, Marie Louise et Pierre Blazy ont apprécié le renfort oh combien efficace de Félix

Anselme, le régional de l'étape

Nous avons pu constater que les gens qui s'adressaient à nous étaient des généalogistes sinon aguerris du moins convaincus et curieux d'approcher les techniques de recherche que, pour la plupart, ils ne connaissent pas. Presque tous sont arrivés avec des arbres souvent incomplets (ils comptaient sur nous pour combler leurs lacunes, ce que nous avons fait volontiers) mais où l'évidente bonne volonté palliait la maladresse. Leur satisfaction à voir leurs problèmes résolus rejoignait la nôtre d'avoir pu les aider à faire sauter des verrous et ils se sont



Alain Faravel, l'enfant du pays

déclarés admiratifs devant le travail considérable effectué par Maurienne Généalogie en matière de dépouillements. Le renseignement qui leur demande des heures de recherche jaillit en trois clics d'ordinateur et les laisse bouche bée !

Plusieurs ont d'ailleurs manifesté leur intention de rejoindre Maurienne Généalogie. Ce seront, sans doute, des adhérents solides et non pas seulement pour la *Des chercheurs.....trouveurs!* statistique.

De plus, nous avons été accueillis par les Fontcouvertains de façon extraordinaire. Tout le monde (Mairie, Avec.....) s'est empressé de nous rendre service. Merci en particulier à Jeannot Claraz



Sous le beau ciel de Fontcouverte

pour son prêt de grilles et à Madame Françoise Rol, conseillère municipale qui a été à nos petits soins tout au long du week end. Bref, une manifestation riche de contacts qui ne peuvent que conforter Maurienne Généalogie dans sa politique d'ouverture et de

vulgarisation de cette activité qui semble passionner de plus en plus de gens. Enfin, ces rencontres et cette entraide avec les généalogistes vont bien dans le sens de ce qui figure dans nos statuts: « entraide et formation généalogiques ».

Domage que si peu de généalogistes abandonnent leur individualisme forcené pour rejoindre les rangs de Maurienne Généalogie (ou une autre Association, d'ailleurs) et se mettent à travailler non plus tout seuls dans leur coin mais avec des possibilités d'entraide et de « coups de pouce » toujours profitables. Pour notre part, nous les attendons.

Pierre Blazy.

Généalogie et familles recomposées

Certains généalogistes voient d'un très mauvais œil la prolifération des familles recomposées que les mœurs actuelles multiplient à qui mieux mieux.

Il n'y a pourtant là rien d'extraordinaire ni de rédhibitoire. D'abord, il suffit de plonger dans les registres paroissiaux des siècles passés pour voir que les familles recomposées étaient monnaie courante, la faute en étant imputable au taux de mortalité en couches absolument effarant. Les veufs étaient forcés, pour élever leur nombreuse et souvent très jeune marmaille, de trouver très vite une femme pour eux et leur maison mais surtout une mère pour leurs petits, et cela quelquefois dans le mois qui suivait le veuvage. Par la suite, des enfants naissaient de ce remariage, venant compléter la fratrie. Pour autant, la généalogie n'en est pas chamboulée.

Si on regarde encore de plus près, on voit que chaque enfant a son propre père et sa propre mère, immuables, inaliénables et que la disparition ou le remariage de l'un ou de l'autre, s'il peut constituer un traumatisme affectif n'est en aucun cas un obstacle au bon déroulement d'un arbre généalogique.

Pour faire simple, disons que notre histoire se résume à la quête d'un petit têtard parmi des milliers d'autres pour aller trouver une petite graine de groseille et qu'à partir de là, lorsqu'il l'a trouvée, tout est dit. Et toutes les recompositions du monde n'y changeront rien !

12 août à Epierre

L'an passé, à la même date nous étions à Aussois. La sortie avait été reportée plusieurs fois, notamment à cause du mauvais temps, mais ce jour là, tout allait bien.



Le 12 août 2019, ce ne fut pas la même musique. Dès le matin, de vilains nuages ne nous faisaient présager rien de bon pour la suite de la

Epierre depuis le Château

journée. Il y eut même quelques gouttes de pluie pour nous mettre en condition. Mais la bravoure des adhérents de Maurienne Généalogie étant bien connue, ce sont vingt cinq hardis pionniers qui se sont

lancés à l'assaut d'Épierre.



L'accueil de notre ami Thierry Deléan (le Gros pour les intimes !) fut des plus chaleureux et en sa qualité de président du patrimoine épierrain, c'est lui qui nous souhaite la bienvenue. Après une visite fort intéressante –et en avant-première, l'inauguration n'étant pas encore faite ni l'ouverture officielle– du nouveau Musée où la mémoire collective d'Épierre trouvera sûrement son compte, départ pour la visite du Château. (Xème XVIIème siècles)

Beau, mais fragile !

même s'il est en grande partie colonisé par des lierres arborescents. Mais dès l'entrée, on se prend à le plaindre vu l'état de la bâtisse. L'état de délabrement, bien sûr, mais aussi et surtout le peu d'entretien qui lui est consacré. Demeure historique, il sert d'élevage de moutons et n'a rien d'un patrimoine classé, même si, au fil des siècles, il a appartenu à des familles célèbres, dont, au XVème siècle, la puissante famille de la Chambre. L'un des membres de cette famille reçut même l'investiture du Duc de Savoie Amédée VIII et la terre d'Épierre fut érigée en baronnie.



Une superbe porte en tuf

Pourtant, l'édifice est impressionnant. De la première tour, plus ou moins contemporaine de la tour du Châtel, bâtie par Humbert aux Blanches Mains aux bâtiments ultérieurs et plus fonctionnels, on sent la volonté de construire une défense sérieuse qui surveillera et défendra le verrou d'Épierre. Néanmoins, aucun fait d'armes d'une importance remarquable ne lui est attribué, malgré sa position hautement stratégique et les périodes très troublées qu'il a traversées. La construction est

massive et donne une impression de force tranquille. Grâce au guide, nous identifions les écuries, la garnison, la cuisine, les appartements seigneuriaux, la cha-



Maurienne Généalogie au Château

Au plan architectural, on peut encore voir de belles fenêtres en arc, de créneaux bien conservés des chemins de ronde vertigineux. Les encadrements de portes et fenêtres sont bâtis en tuf, roche facile à travailler mais très dure et pérenne en construction, les pierres de tuf omniprésentes dans l'édifice sont dans un excellent état de conservation. Cette visite, pourtant fort intéressante, laisse un sentiment de frustration devant l'état de ce qui fut et pourrait redevenir un joyau du patrimoine architectural et militaire de la Maurienne. D'une manière

générale, l'architecture militaire de la vallée date de moins de trois siècles et laisser disparaître un vestige aussi ancien et essentiel du paysage et du patrimoine maurienais est fort dommage.

Mais laissons là les regrets, il est temps de retourner vers le Musée (vous savez, cette pièce voisine de la remise du corbillard ?) où nous attend l'apéritif, qui se trouvera transformé en célébration d'un anniversaire, répétition de la même cérémonie il y a un an tout juste à Aussois.

Thierry nous redit sa satisfaction de notre visite et nous invite à nous diriger vers le restaurant « le Saint Pierre » où nous attend notre repas de midi.

Pendant lequel un véritable déluge nous fera craindre pour la suite de la journée et en particulier l'excursion à la cascade.

La balade digestive de l'après midi se fera néanmoins sous un ciel plus clément, alors que des « pas courageux » ont déserté et sont rentrés à Saint Jean, sous, eux, des trombes d'eau!

Après le repas de 13 heures nous rejoignons la porte du château pour un nouveau circuit organisé par Alain Achard, ce passionné de la vie de son village.

Un fléchage nous indique "CHEMIN DES DROUX", Nous suivons ce sentier agréable en sous bois agrémenté de panneaux sur la botanique de la forêt.

En fait la forêt à remplacé d'anciennes vignes posées sur des éboulis appelés Droux. Au bout de ce chemin nous arrivons à la très belle cascade des Droux.



Une descente, toujours dans la forêt envahissante, nous amène sur le chemin des anciens moulins, où il est encore possible de voir des vestiges de ce passé, où chaque bâtiment avait une fonction bien particulière: moulin à blé, sciage du bois pour la charpente des maisons, martinet.

Bien rafraîchissante, la cascade!

L'évocation de ce passé laborieux nous rappelle que nos ancêtres **savaient** tout faire, parce qu'ils **devaient** tout faire.

Que n'avons-nous gardé cette expertise en tout qui était leur marque!

Une journée marquée par l'Histoire de la Maurienne et la preuve qu'à l'instar de la France avec Paris, il n'y a pas que Saint Jean en Maurienne!

Pierre Blazy.

Brin d'amour

« Tu ne trouves pas bizarre qu'on n'entende rien chez le G.G., » demande Pierre, attablé devant sa soupe, à sa femme debout près du poêle ?

Effectivement, depuis trois jours, leurs voisins, d'habitude peu discrets, qui les font souvent profiter de leurs disputes sont étonnamment silencieux.

Brin d'Amour, c'est André G.G., qui habite avec sa compagne Marie V. un petit appartement (plus proche du taudis que du palace) dans

la Rue Saint Antoine à Saint Jean de Maurienne. Marie V. est peu soigneuse, forte en gueule et passe le plus clair de son temps dans les estaminets avec des relations peu recommandables.

Brin d'Amour est un brave homme, un peu fruste, presque simplet, qui gagne sa vie comme chauffeur routier.

Pierre, ce soir là, est inquiet de cette absence de vie chez ses voisins. Il sort, croise Brin d'Amour à qui il demande des nouvelles de Marie, ce à quoi il lui est répondu qu'elle est partie.

Peu convaincu, Pierre arrive devant la gendarmerie, hésite un peu puis entre et fait sa déclaration. Celle-ci déclenche immédiatement la réaction de deux brigadiers qui partent à la recherche de Brin d'Amour qu'ils finissent par découvrir, en ce début d'après midi de samedi, dans un café du centre de la ville.

Aux premières questions, André G.G. répond que sa compagne est partie depuis trois jours sans donner de nouvelles. Mais il paraît si embarrassé, si hésitant, que les gendarmes décident de l'emmener à la gendarmerie pour plus d'information. Là, ses déclarations hésitantes, contradictoires, nébuleuses conduisent les gendarmes à durcir le ton et à se rendre en sa compagnie à son domicile. Rien à signaler, si ce n'est une saleté repoussante. Par contre, André G.G. refuse de leur ouvrir la porte de la cave, arguant qu'il ne possède pas la clé que Marie V. conserve par devers elle. Les gendarmes se rendent néanmoins au sous sol et enfoncent la légère porte du réduit. Et là, au milieu de l'espace exigü, sous une couverture, ils découvrent le corps sans vie de Marie V.

Devant le capitaine commandant la brigade de Saint Jean de Maurienne, André G.G. avoue avoir tué sa compagne de cinquante deux ans, avoue qu'il réitérera dès le dimanche matin devant Melle Guémann, substitut au Procureur de la République d'Albertville.

Le mardi 6 février 1973, André G.G. rentre du travail à 21heures30. Sa compagne dort, en état d'ébriété. Son repas n'est pas prêt, comme d'habitude. André G.G., qui n'est pas lui non plus à jeun, ayant fait la tournée des bistrotts avant de rentrer, entre dans une rage folle. Il précipite Marie V. au bas de son lit, lui met, comme il dit, « une bonne beigne ». Marie V. titube, se raccroche au chambranle de la porte puis s'effondre près du poêle à charbon sur lequel bout une marmite d'eau. André G.G. se saisit du récipient et le renverse sur le dos de Marie V. qui hurle –on hurlerait sans doute à moins !-.

Il la saisit tant bien que mal et la conduit sur son lit où il la tourne d'un côté puis de l'autre puis, pour enfin la faire taire, s'assied à califourchon sur son corps et la bâillonne avec une main tandis qu'il lui bouche le nez de l'autre, jusqu'à ce que Marie V. ne crie plus. Alors André G.G. retourne dans la cuisine, s'assied sur une chaise et terrassé par l'alcool et les émotions, s'endort.

Le lendemain, à son réveil, il mesure le désastre que représente la mort de sa concubine. Puis il part travailler, comme si de rien n'était. Trois jours durant, il va cohabiter avec sa dépouille, jusqu'au moment, le vendredi soir, où cette présence l'indispose enfin et où il la transporte, en pleine nuit, à la cave. Il conçoit alors de s'en débarrasser dans le torrent de l'Arc dès que l'occasion s'en présentera. Comme il n'a pas de voiture personnelle pour la transporter, il, se donne le temps de la réflexion. Mais les voisins ont, parfois, de ces curiosités.....

Cinq années de vie commune, de disputes incessantes, de désaccords sur tout, sur la vie, sur l'alcool, sur les fréquentations peu reluisantes de l'une et de l'autre. André G.G. ne supporte pas que Marie V. ait une vie dissolue et la voudrait fée du logis soumise et aimante.

Le soir même, il dort à la prison de Chambéry. Il n'en sortira que le 24 juin 1974, jour du procès d'assises.

André G.G., 36 ans, est un homme de petite taille, râblé. C'est un être frustré, simple, peu intelligent mais serviable et gentil. Il est même apprécié dans son travail.

« Le repas n'était pas prêt ! C'est tout ce qu'il trouve comme argu-

ment pour expliquer son mouvement meurtrier à son retour dans son « chez lui ». Mais c'est aussi l'explication de toute la rancœur accumulée pendant cinq ans de cohabitation lamentable avec un être peu reluisant qui ne lui était d'aucune aide ou utilité. Il restait par habitude, « parce que je l'aimais quand même », dira-t-il. Il pleure, s'essuie les yeux avec un gros mouchoir. Il raconte comment chaque soir, en rentrant du travail, il la trouvait affalée, ivre, sur son lit.

Il répond spontanément aux questions du Président Lalloz, trop peu intelligent pour même songer à mentir.

« Elle buvait; lui aussi. C'est bien leur seul point commun ». Ainsi commence le réquisitoire de l'Avocat Général.

Après autopsie, il résulte que Marie V. n'est pas morte par asphyxie mais de brûlures et que son sang ne contient pas d'alcool. L'Avocat Général n'écarte pourtant pas la notion de responsabilité de André G.G. qui, selon lui, a bien eu l'intention de tuer : « En l'empêchant de respirer, il voulait qu'elle meure, même si ce geste ne lui a pas été fatal. (Pour un peu, l'Avocat Général parlerait d'accident.....volontaire !).

Il demande dix ans de réclusion.

L'avocat de la défense va se servir de la cause de cette mort par brûlure et non par asphyxie pour démontrer que son client ne voulait pas tuer. Que son geste résulte d'une grosse colère irrépressible. Il souligne que l'absence d'alcool dans le sang ne prouve pas que la victime n'a pas bu. Il a en effet passé du temps entre l'absorption d'alcool et le décès, le corps ayant mis ce temps à profit pour assimiler l'alcool ingéré.

« Il n'y a pas eu geste d'homicide. André G.G. n'a pas voulu donner la mort à sa concubine. Vous avez devant vous le type même du brave homme qui, pour la première fois, n'a pu réprimer sa colère. Il a exercé deux gestes, deux violences, mais l'intention d'homicide n'existe pas. Je vous demande l'acquittement ». Telle est la conclusion de la plaidoirie de la défense.

Malgré une tentative hors de propos de l'Avocat Général (Il reprend la parole après la défense !) le jury, après deux heures de délibération, condamne le prévenu à quatre ans de détention dont deux avec sursis. Clémence, clairvoyance ? Chi lo sa !

Pierre Blazy

D'après Anne Marie BOSSY

Deux petites clés chromées se sont envolées du local de MG. N'auraient-elles point, par hasard, atterri dans une poche ? Merci de vérifier.

Pierre GRET

DES NOUVELLES DU SITE

ExpoActes est ouvert, mais seules quelques communes y figurent. La nécessité de normaliser les actes rend l'intégration plus longue que prévue.

Merci de votre compréhension et de votre patience !

B.DUJOUR

Samedi 7 septembre 2019

De 9h30 à 12h30

Forum des Associations de Saint Jean
auquel participera

Maurienne Généalogie.

Venez nombreux !